



COMITE DIRECTEUR ELARGI
Réunion du Jeudi 16 Avril 2020.
PVo4
AUDIO CONFERENCE

Président : Arnaud Delpal.

Ont participé : Aline Chaomleffel, Béatrice Latapie-Bouloc, Serge Barnier, Patrick Bel, Roger Bouyssou, René Cabot, Jean-Louis Caumes, Didier Campredon, Pierre Clot, Francis Couffignal, Christian Cussac, Bernard Debanc, Jean-Michel Lemourier, Patrick Pfeiffer, Franck Plenecassagne, Christian Poux, Patrick Salomon.

1. Approbation

Le compte-rendu du **PV 03** de la réunion du Comité Directeur du 10 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Informations Générales du Président

Le Président, Arnaud Delpal fait part au Comité Directeur des informations suivantes :

- Le Président tient à remercier les membres du Comité Directeur s'étant rendu disponible afin de faire le point sur la situation suite à la pandémie COVID 19 qui frappe notre pays.
- Les membres du Comité Directeur s'associent pour exprimer leurs soutiens au personnel soignant pour son action auprès des victimes de ce virus.
- Le Président rappelle que la Fédération Française de Football, les Ligues et les Districts ont pris la décision de suspendre les compétitions depuis le 13 mars 2020.
- Le Président précise que depuis le 24 mars des audios conférences ont lieu entre le Président de la FFF, de la LFA, et des Ligues, puis, entre le Président de la Ligue d'Occitanie et les Présidents des Districts (1 à 2 fois par semaine).
- Le Président se félicite de la volonté de la FFF de consulter les organes décentralisés en constituant des groupes de travail. La FFF a tenu à maîtriser sa communication ceci explique pourquoi il n'y a pas eu de communiqué du District vers les clubs.

3. Situation du District Aveyron Football

Le Président, Arnaud Delpal fait part au Comité Directeur des informations suivantes :

- Suite à la suspension des compétitions, des actions techniques et des activités du District, le Personnel a été placé en Chômage Partiel à compter du 17 mars 2020. Les bureaux du District sont fermés jusqu'à nouvel ordre.
Conformément aux directives transmises par la Directrice, les salariés percevront 84% de leur salaire Net contrairement aux annonces initiales.
- Suite aux décisions de l'état de permettre aux entreprises et aux associations de souscrire un prêt garanti via la BPI pouvant représenter 25% du Chiffre d'affaires du dernier exercice, le Président informe les membres du Comité Directeur de sa demande de souscription suivant les modalités en vigueur auprès du Crédit Agricole. Il informe d'un accord préalable pour un montant de 146500 €. La validation de ce prêt devra permettre de faire face aux situations suivantes :
- fond de trésorerie

- baisse des recettes dues à l'arrêt des compétitions (championnats et coupes)
- faire face au report de la validation des aides publiques (Département et Région) pour la construction du bâtiment District Aveyron Football. Les Assemblées ne pouvant se réunir.

- Le Président informe de la décision du Conseil Départemental de l'Aveyron d'ouvrir un fond d'aide pour les Associations. Les membres du Comité Directeur se félicitent de cette initiative.
Une étude des modalités va être lancée.
- Le Président expose aux membres du Comité la pyramide des âges des salariés où un départ à la retraite est prévu en 2021. Il appartient de prévoir l'organisation des services suite à ce départ. Jean Michel Lemourier fait part des démarches pour externaliser la comptabilité (Social et Suivi Financier du centre de gestion).
Après délibérations, les membres du Comité Directeur valident la convention avec le cabinet comptable Albouy Associés Consult à Rodez à compter du 1^{er} juillet 2020.

4. Situations Sportives

Décision du Comité Exécutif de la FFF (COMEX).

- La Finale de la Coupe de France étant reportée, la journée des Bénévoles est également reportée et reste à reprogrammer à l'automne (une proposition sur un match de l'équipe de France).
- Le Challenge U13 PITCH est annulé.

Le Président Noël Le Graet a acté l'arrêt des compétitions Ligue et District. La décision a été rendue officielle ce jeudi 16 avril à l'issue du COMEX. Il a souhaité une unité nationale sur les modalités suite aux conséquences sportives de cette décision, à savoir, s'appuyant sur le groupe de travail :

Sur ce fondement, une solution harmonisée sur le territoire a été conçue, conciliant exigence sportive, adaptation au contexte, reconnaissance des efforts accomplis par les clubs et cohérence avec les règlements en vigueur, en s'appuyant sur le groupe de travail constitué.

Ainsi, pour les compétitions des Ligues et Districts, les décisions suivantes ont été prises :

- arrêt des compétitions à la date du 13 mars (date de suspension des compétitions) quel que soit le nombre de matchs joués
- fixation des classements selon le quotient nombre de points obtenus / nombre de matchs joués afin de neutraliser l'effet des matchs reportés
- départage des clubs à égalité en fonction du règlement de la compétition concernée. Si le règlement de la compétition est inopérant ou ne permet pas le départage, application de critères fixés par la Fédération
- limitation du nombre de descentes à une par poule, en cohérence avec la disposition réglementaire prévoyant l'impossibilité de repêchage du dernier quelles que soient les circonstances
- fixation du nombre de montées en fonction des règlements prévalant pour la compétition concernée
- le dimensionnement des poules sera limité à 14 équipes au maximum

Le service juridique de la fédération doit communiquer un catalogue de mesures exceptionnelles.

En conséquence des dernières déclarations du Président Emmanuel Macron du 13 avril sur l'impossibilité d'organiser des rassemblements jusqu'à mi-juillet, le Challenge Départemental

U11 est annulé, la journée départementale des U7, U9, U11 est annulée, ainsi que l'organisation des phases finales des Coupes Départementales Jeunes et Seniors.

Le Président demande à la Commission Gestion des Compétitions Jeunes, Seniors de proposer au Comité Directeur un avant-projet suivant les directives de la FFF.

Il leur appartiendra de vérifier l'application des règlements.

5. Situations Economiques

Le Président informe des propos du Président Noel Le Graet, concernant le volet économique :

« Dans les prochains jours, un plan massif de soutien au football de base sera adopté, afin de soutenir le redémarrage des clubs pour la saison prochaine et de faciliter l'accueil de nos licenciés, en particulier les plus jeunes d'entre eux. La FFF travaillera également à un appui aux clubs pour que l'activité d'accueil des licenciés puisse redémarrer dès que cela est possible, partout où cela est possible. Nous sommes convaincus que le football joue un rôle à part dans le lien social, et doit prendre toute sa place dans le redémarrage de notre pays. »

Le Président précise qu'un groupe de travail est dans la réflexion pour étudier les modalités et la participation de la Fédération, des Ligues et des Districts.

Le Président rappelle aux clubs qu'ils peuvent faire appel aux dispositions suivantes :

« Conformément à l'annonce du Président de la République du 16 mars dernier, l'ensemble des réseaux bancaires professionnels, en collaboration avec le groupe public Bpifrance, déploient un dispositif inédit permettant à l'État de garantir pour 300 milliards d'euros de prêts, consentis pour soulager la trésorerie des entreprises, des professionnels et des Associations qui subissent le choc lié à l'urgence sanitaire. »

Une information est en ligne sur le site du District.

Le Président demande au Trésorier et à la Commission des Finances de faire le point sur la situation des comptes clubs. De faire le point sur la caisse de péréquation des frais d'arbitrage suite à l'arrêt des compétitions.

6. Construction du bâtiment District Aveyron Football

Jean Louis Caumes fait un point sur l'avancée des travaux :

- arrêt du chantier du 18 mars au 6 avril.
- Reprise depuis le 7 avril 2020 avec finitions maçonnerie en extérieur, reprise de l'électricien, début de la pose du carrelage.

Il informe de la tenue d'une rencontre avec l'informaticien de la Ligue d'Occitanie, Olivier Lhospitalier, Christian Poux, et Arnaud Delpal pour aborder les futures évolutions informatiques de la FFF et des contraintes liées. Un état des lieux du parc informatique sera nécessaire. Une commande de licences par poste de travail a été centralisée par la Ligue.

- Après consultation des différents opérateurs, il a été validé la souscription auprès de Bouygues pour la mise en place de la Fibre.

Il informe de la tenue d'une réunion avec Jean Michel Lemourier et Arnaud Delpal pour la sécurisation du bâtiment.

- Après consultation, il a été validé la souscription par échéance trimestrielle d'un contrat auprès de la société Stanley pour mise en place d'alarme et vidéo surveillance extérieure et intérieure.

Le Président informe que l'assemblée permanente du Conseil Départemental de l'Aveyron devait voter son accord d'accompagnement financier fin mars 2020. Ce vote a dû être reporté.

Une consultation a été lancée pour l'aménagement mobilier intérieur.

7. Assemblée Générale.

Le Président, Arnaud Delpal fait part au Comité Directeur des informations suivantes :

Suite à la décision du COMEX de reporter les élections fédérales du 12 décembre 2020 au 13 mars 2021, les Assemblées Électives des Districts doivent se tenir au plus tard le 20 décembre 2020.

Il précise que l'assemblée générale électorale de la Ligue aura lieu le 30 janvier 2021 à Carmaux. En conséquence, le Président propose devant l'incertitude de pouvoir rassembler les représentants des clubs d'annuler l'assemblée générale initialement prévue le 19 juin 2020.

La date de l'assemblée générale électorale est fixée le Vendredi 6 Novembre 2020 à Onet le Château.

Les modalités restent inchangées, en conformité des Statuts de l'Association.

Il appartient, de nommer la Commission Départementale de Contrôle des Opérations Électorales, conformément à l'article 16 des Statuts du District Aveyron Football.

La Secrétaire Générale propose les candidatures suivantes :

- Andurand Jacques
- Landete Jean Claude
- Rigal Francis
- Savoureux Alain
- Soulié Gérard
- Vidal Claude

Cette communication étant entendue, les membres du Comité Directeur valident les candidatures ci-dessus pour la constitution de la Commission Départementale des Opérations Électorales conformément à l'article 16 des Statuts du District Aveyron Football.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

Le Président,
Arnaud DELPAL.

La Secrétaire Générale,
Aline CHAOMLEFFEL